

6. Collecte de fonds pour l'année 2017-2018 : Nous avons reçu une réponse de West Jet, malheureusement notre demande n'a pas été retenue. Donc nous organiserons un autre « Pub Night », date prévue 13 octobre 2018. Sophie va vérifier auprès de Central Social Hall et Canadian Brewhouse.

Souper spaghetti : Claude nous mentionne qu'il a offert aux finissants le souper spaghetti prévu au mois de mars 2018. Il va vérifier auprès des familles de ceux-ci s'il y a un intérêt pour préparer ce repas.

7. Courrier : Reçu les états de comptes du mois et lettre de l'AGLC du 14 décembre 2017

8. Varia :

8.1. Demande de payer les frais du festival théâtre jeunesse en avril : Plus à suivre

8.2. Appui à notre président : Les membres du comité ont décidé de se cotiser afin d'offrir un cadeau de prompt rétablissement à notre président.

8.3. Don de M. Legault : Suite à l'opération de Clément la réunion n'a pas eu lieu. Plus à suivre. Sophie mentionne que nous devrions faire une liste des clubs que nous avons à l'école et ainsi donner des suggestions ou le don pourrait être utilisé.

8.4. Souper spaghetti et taché du talent le 9 mars 2018 : Corinne mentionne qu'aucun parent n'a démontré d'intérêt. Claude enverra aux parents une lettre pour pouvoir avoir des bénévoles. S'il n'y a pas de bénévoles, le souper n'aura pas lieu.

9. Date de la prochaine réunion : 6 mars 2018

10. Clôture de la réunion : 20h45

Jean-François Tremblay propose la clôture de la réunion, secondé par Kathleen. Adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour préparé par : Sophie Moffet-Sutton
Vice- présidente, société des parents de l'école Alexandre-Taché

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire pour la réunion

Procès-verbal de la SPEF-AT
13 février 2018

**Rapport financier
Société des parents de l'école Alexandre-Taché
Du 9 janvier au 12 février 2018**

	Compte général	Compte casino	Total
Solde des comptes au 8 janvier 2018	5 020.16 \$	1 753.11 \$	6 773.72 \$
Dépôt			
9 janvier : Chèque Marie-Hélène Patry pour participation au Colloque FPFA (chèque 117)	-30.00\$		-30.00\$
9 janvier : Chèque Sohpie Moffet-Suttton pour cadeau Mme Lavallée (chèque 118)	-200.00\$		-200.00\$
Dépenses			
Frais bancaires – 31 janvier 2018	-1.95 \$	-1.95 \$	-3.90 \$
Solde des comptes au 12 février 2018	4 788.66 \$	1 751.116 \$	6 539.82 \$

Préparé par : Kathleen Armstrong - Trésorière (2017-2018)